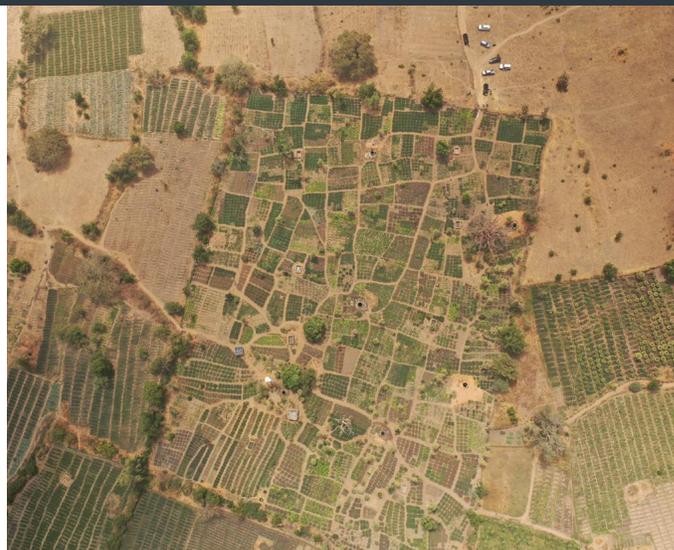


## OBJECTIF

Les Fonds d'investissement climatiques (CIF) ont pour mandat d'accélérer l'action climatique. Quand ils investissent directement dans un projet, ils s'emploient aussi à mesurer, évaluer et affiner les effets produits. Cette démarche s'avère particulièrement précieuse dans les cas où les évaluations en temps réel et les mesures correctives en cours d'exécution peuvent améliorer de façon significative le ciblage et l'optimisation de l'impact. À cet effet, les CIF ont noué un partenariat avec le Groupe d'évaluation de l'impact sur le développement du Groupe de la Banque mondiale dans le but de réaliser une évaluation approfondie du Projet de gestion participative des forêts classées de la Banque africaine de développement (BAD) pour l'initiative REDD+ au Burkina Faso. L'évaluation vise à apprécier l'efficacité de différents aspects clés de la conception et de l'exécution du projet.

Le projet porte sur 12 forêts classées et est financé par le Fonds d'investissement forestier, un guichet de financement créé pour fournir et mobiliser des ressources afin de s'attaquer aux facteurs de déboisement et de dégradation des forêts. Un tiers de la surface du globe est recouvert de forêts, dont le rôle est fondamental à plusieurs égards — elles sont parfois utiles pour la subsistance et les emplois, et toujours comme habitat pour les animaux, mais aussi pour la préservation des sols et de l'eau, et pour le piégeage et le stockage du carbone. Le Fonds d'investissement forestier prête soutien aux pays à faible revenu afin d'instituer des pratiques de gestion des terres boisées qui tiennent compte de tous ces aspects à la fois, élaborant des stratégies bénéfiques pour le développement humain et l'action climatique. Dans ce contexte, l'évaluation du Burkina Faso mesure le recours à la rémunération des services écologiques sous forme de transferts monétaires ponctuels pour favoriser : le reboisement et l'amélioration de la sécurité alimentaire ; l'utilisation des techniques de télédétection pour établir la cartographie du couvert forestier ; et l'utilisation des techniques de géoréférence pour une surveillance rigoureuse des taux de survie des arbres.

Le Burkina Faso est un pays à faible revenu, sans littoral, dont une partie importante du couvert forestier est menacé de disparition : entre 2001 et 2009, le pays a perdu 131 hectares de forêts, soit une baisse de 99 % du couvert forestier depuis 2000, équivalant à 25,0 kilotonnes d'émissions de CO<sub>2</sub><sup>1</sup>.



## FAITS SAILLANTS

### DATE

Septembre 2020

### PAYS

Burkina Faso

### PROJET

Projet de gestion participative des forêts classées dans le cadre de REDD+

### FINANCEMENT CIF

11,5 millions de dollars du Fonds d'investissement forestier

### BMD

Banque africaine de développement

### TYPE DE PRODUIT

Évaluation de l'impact dans le domaine du développement

28 % de ces pertes ont été causées par le déboisement<sup>2</sup>. S'il est vrai que la teneur en carbone de la végétation correspondante peut être moindre que celle d'une forêt tropicale de la même taille, les stocks de carbone souterrains sont un élément important de l'équilibre écologique — les

1 [www.GlobalForestWatch.org](http://www.GlobalForestWatch.org), Burkina Faso Dashboard, 2020

2 Ibid.

savanes boisées contiennent en moyenne 74 tonnes de carbone organique du sol par hectare. Toutefois, les activités forestières contribuent aussi dans une mesure importante à la réduction de la pauvreté et à la sécurité économique, les produits forestiers représentant 22 % des revenus des ménages ruraux<sup>3</sup>, particulièrement en période de sécheresse ou de faibles récoltes. Au niveau national, le secteur forestier contribue au PIB via les redevances, les impôts et taxes et les permis pour l'utilisation du bois et d'autres produits ligneux, la plupart sous forme de bois de chauffe<sup>4</sup>. La protection de la forêt et la production de moyens de subsistance se retrouvent donc quelques fois en concurrence, et des projets comme celui-ci sont importants parce qu'ils permettent de tester et d'assurer la cohérence des incitations. Cela étant, l'évaluation cherche à établir si et comment la rémunération des services écologiques et la gestion participative des forêts influent sur la protection des forêts et la formation de revenus supplémentaires.

## UTILISATIONS ET UTILISATEURS PRÉVUS

Cette évaluation s'adresse aux responsables des politiques et aux professionnels du secteur forestier qui conçoivent, mettent en œuvre ou assurent le suivi des programmes de reboisement, notamment ceux qui utilisent les programmes communautaires de rémunération des services écologiques. Elle revêt une importance particulière dans un pays sec et aride comme le Burkina Faso, où l'unique saison de pluie est de plus en plus courte et irrégulière, exposant des populations pauvres et tributaires de l'agriculture à une insécurité alimentaire accrue entre les récoltes.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Le Projet de gestion participative des forêts classées dans le cadre de REDD+, d'un montant de 11,5 millions de dollars, est exécuté par la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale dans un double objectif : améliorer la capacité des forêts classées à séquestrer le carbone et réduire la pauvreté en milieu rural. L'évaluation a porté essentiellement sur deux activités principales du projet, choisies en raison de leur intérêt du point de vue de l'acquisition des connaissances et de leur caractère prioritaire pour l'État, d'une part, et parce que des éléments de conception du projet ont permis d'y intégrer des méthodes rigoureuses d'évaluation de l'impact, d'autre part.

**La composante 1 de l'évaluation** a porté sur les **rémunérations des services écologiques** utilisées pour augmenter le couvert forestier. Ici, les populations limitrophes des forêts sélectionnées ont été invitées à participer à des campagnes de reboisement, au cours desquelles une rétribution monétaire leur était offerte pour chaque nouvel

arbre planté, à la condition que ces arbres survivent. Cette démarche présente de plusieurs avantages. Sur le plan de la protection forestière, les incitations monétaires garantissent la plantation et la protection de jeunes plants. Sur le plan de la protection sociale, les régimes de rémunération des services écologiques bien structurés contribuent à accroître les revenus ruraux, favorisant ainsi la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Sur le plan des politiques publiques, les enseignements tirés des évaluations guident les pays vulnérables au plan climatique dans leur recherche de moyens d'optimiser l'impact des contributions déterminées au niveau national, particulièrement lorsque les ressources manquent grandement.

De surcroît, l'évaluation a innové en réalisant une cartographie précise et à la fois économique et efficace des forêts sèches, grâce au recours expérimental aux images des satellites et des drones et à des techniques de télédétection. Elle a aussi testé des méthodes novatrices permettant d'assurer un suivi précis des taux de survie des arbres pendant les campagnes de reboisement à l'aide de techniques du système d'information géographique (SIG). Le but était de mettre au point et reproduire une mesure exacte des résultats en matière de reboisement et de taux de survie des arbres.

**La composante 2 de l'évaluation** s'est centrée sur un **« programme de formation en cascade »**, qui prévoyait en sa phase 1 que les autorités publiques forment un petit nombre d'agriculteurs (appelés « agriculteurs contact ») sur les nouvelles techniques de conservation agricole ; dans la phase 2, ces agriculteurs contact transmettent les connaissances acquises aux membres de leurs communautés ou « pairs agriculteurs », l'ambition de la phase 3 étant l'adoption de ces techniques par les pairs agriculteurs. L'évaluation de l'impact sur le développement détermine si l'offre d'incitations financières aux participants a accru l'adoption et compare l'efficacité de deux modalités de compensation : celle où seuls les pairs agriculteurs reçoivent une compensation, à la condition qu'ils adoptent les méthodes de conservation ; et l'autre où la compensation est partagée entre les pairs agriculteurs et les agriculteurs contact. Les hypothèses testées sont les suivantes :

- 1) l'offre d'incitations financières se traduit par un meilleur échange d'informations (phase 2), et des taux élevés d'adoption des techniques de conservation (phase 3) ; et
- 2) l'allocation de ressources financières (aux pairs agriculteurs uniquement dans un cas, ou à la fois aux pairs agriculteurs et aux agriculteurs contact dans l'autre cas) n'a aucune incidence sur le volume des connaissances transférées ou le taux d'adoption des techniques de conservation.

La deuxième hypothèse repose sur l'idée que si les participants peuvent marchander, les premières incitations financières offertes n'influeront pas sur les résultats finals, ceux-ci pouvant être redistribués au moyen de négociations. L'évaluation, sous forme d'essais contrôlés aléatoires, mesurera aussi l'efficacité du projet dans les domaines de la production agricole, de la sécurité alimentaire et du patrimoine.

3 *Poverty Reduction through Commercial Forestry: What Evidence? What Prospects? Background Paper for TFD's Dialogue on Poverty Reduction through Commercial Forestry 19-21 June 2006* Richards Bay, South Africa

4 [Burkina Faso CIF Investment Plan](#), 2012, Page 10

## LA RÉMUNÉRATION DES SERVICES ÉCOLOGIQUES PEUT-ELLE RÉDUIRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

Dans ce contexte, l'évaluation en cours détermine si et comment la participation au plan de rémunération des services écologiques influe sur la sécurité alimentaire des ménages en mettant en évidence les corrélations entre les incitations en faveur de la conservation et les résultats en matière de sécurité alimentaire. Les programmes de rémunération des services écologiques, comme les programmes de transferts monétaires conditionnels, trouvent souvent leur justification dans leur contribution potentielle à la protection sociale. Les populations des zones arides du Burkina Faso, par exemple, se nourrissent principalement de l'agriculture pluviale, l'année ne comptant qu'une seule saison de pluie. Cela signifie que pendant une grande partie de l'année calendaire, les familles connaissent des pénuries alimentaires. L'évaluation de l'impact montre que des transferts monétaires effectués en temps utile peuvent apporter des revenus opportuns et indispensables au moment où l'insécurité alimentaire atteint son comble, juste avant les récoltes. Les données de l'évaluation de l'impact font ressortir un lien important sur un plan statistique entre les incitations en faveur de la préservation de l'environnement et de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire.

**CONCLUSIONS :** Selon l'Échelle de l'expérience de l'insécurité alimentaire par les ménages (Household Food Insecurity Experience Scale, (FIIES)), les participants aux programmes de rémunération des services écologiques connaissent largement moins l'insécurité alimentaire que les autres, ces programmes protégeant les agriculteurs de l'insécurité alimentaire au moment où ils étaient le plus vulnérable — contribuant à la protection sociale durant les mois de disette. Six mois après avoir reçu le PES, les ménages ont fait état d'une hausse de 12 % de leurs dépenses alimentaires, d'une baisse de 35 % de l'insécurité alimentaire modérée et 60 % de l'insécurité alimentaire grave, par rapport au groupe de contrôle. Le

fait que ces ressources soient fournies aux agriculteurs précisément avant la période des récoltes, lorsque les réserves alimentaires de la saison précédente sont presque épuisées, contribue aux efforts de protection sociale en des moments de vulnérabilité.

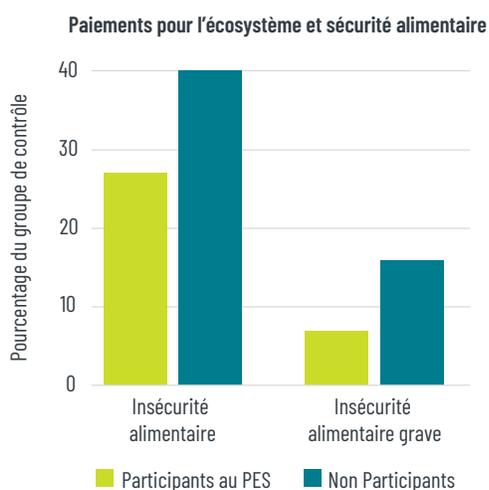
## QUELS SONT LES EFFETS À TERME DE LA RÉMUNÉRATION DES SERVICES ÉCOLOGIQUES SUR LES REVENUS ?

La dépendance à l'égard d'une production agricole fluviale imprévisible et la prévalence de l'insécurité alimentaire qui en découle au Burkina Faso poussent les agriculteurs ruraux à adopter des stratégies de survie préjudiciables. Les faibles capacités d'investissement pour la production agricole future et les ressources limitées pour assurer le bien-être après les récoltes déclenchent par conséquent des cercles vicieux de pauvreté. L'évaluation a aussi mesuré les effets de la rémunération des services écologiques sur la consommation globale et les choix d'investissement, et examiné leur incidence à terme sur la sécurité des revenus et du bien-être.

**CONCLUSIONS :** Il apparaît que les participants aux programmes de rémunération des services écologiques investissent dans les intrants agricoles, cultivant sur des surfaces plus grandes, investissant davantage dans les semences et les pesticides et obtenant de meilleurs rendements agricoles que les autres agriculteurs.

En outre, bien que la production agricole soit apparue comme la principale activité économique de 90 % des participants, les rémunérations des services écologiques semblent favoriser la diversification des moyens d'existence. L'évaluation montre, en effet, une augmentation de 7 % de la possibilité que les participants aux programmes développent une seconde activité, particulièrement la production de bétail. Au total, 4 % des bénéficiaires des programmes avaient aussi épargné une partie des paiements reçus jusqu'au moment de l'enquête de fin de programme.

Figure 1.  
ÉCHELLES D'EXPÉRIENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, RÉMUNÉRATION DES SERVICES ÉCOLOGIQUES C. GROUPES DE CONTRÔLE



## QUELLE EST LA MEILLEURE FAÇON DE STRUCTURER LES CONTRATS DE RÉMUNÉRATION DES SERVICES ÉCOLOGIQUES ?

Les rémunérations des services écologiques sont de plus en plus populaires dans les programmes de conservation forestière, bien qu'on en sache relativement peu sur les modalités de leur exécution. Les prix et les incitations sont importants. La théorie du changement qui sous-tend les rémunérations des services écologiques est que, la fourniture de services écologiques produit des résultats positifs pour lesquels les participants doivent être rétribués afin de générer des niveaux de revenu acceptables sur le plan social. Ces dispositifs étant appliqués collectivement à des communautés ou des groupes et non à des individus, l'échec d'une action collective peut compromettre l'efficacité des incitations monétaires. L'évaluation de l'impact sur le développement vise à déterminer dans quelle mesure des dispositions contractuelles accessoires sont conçues pour pouvoir éventuellement atténuer ces pertes.

Le projet a conçu et appliqué deux types de contrats de rémunération des services écologiques, l'évaluation comparant donc l'efficacité de : 1) la structure de paiement linéaire, et 2) la structure de paiement par palier. Des groupes de cinq membres issus de communautés ont été inscrits au programme suivant les modalités de l'un des deux contrats de rémunération, l'objectif final étant le même pour tous : préserver les échantillons plantés au début de la saison de reboisement.

Le contrat de paiement linéaire prévoyait de verser au groupe près de 0,62 dollar pour chaque arbre ayant survécu au terme d'une période déterminée, chaque membre du groupe recevant un cinquième du revenu total. Le contrat de paiement par palier versait au groupe un montant prédéfini sur la base du nombre d'arbres vivants à la fin d'une période déterminée, chaque membre du groupe percevant un cinquième du paiement (environ 240 dollars pour 400 arbres ou plus, 185 dollars pour 300 à 399 arbres, 130 dollars pour 200 à 299 arbres, ou 80 dollars pour 100 à 199 arbres, et 25 dollars pour moins de 100 arbres). Les deux structures de paiement ont été définies de manière à être équivalentes, les paiements au point médian de chaque valeur seuil étant égaux dans les deux structures. En clair, si les groupes relevant des deux structures de paiement évoluent de la même manière, les paiements seront en moyenne équivalents. Au total, environ 33 000 arbres ont été plantés et sont préservés au moyen de ces dispositifs contractuels.

Un modèle théorique avait prédit que les paiements par palier seraient plus efficaces que les paiements linéaires en résolvant les pertes d'efficacité pouvant découler du fait de demander à un groupe d'individus de prendre soin d'une ressource écologique n'appartenant à aucun des membres du groupe. Ainsi, l'on estimait que grâce aux paiements par palier, les actions de conservation pouvaient, non plus aboutir à de possibles échecs collectifs, mais favoriser des efforts de coopération plus poussés. En clair, on passait d'un dilemme social à un jeu de coordination, ce dernier apparaissant plus propice à la fourniture de biens publics. Pourtant, les conclusions de la présente étude semblent indiquer le contraire, ce qui soulève de nouvelles questions et ouvre, par conséquent, de nouvelles possibilités sur la meilleure manière de partager les incitations et l'information.

**CONCLUSIONS :** Contre toute attente, les paiements linéaires semblent plus efficaces que les paiements par palier, au regard à la fois du nombre absolu et de la qualité des arbres qui survivent. Certes, les paiements par palier obtiennent de meilleurs résultats sur les indicateurs de la coopération (nombre de réunions d'entretien prévu, confiance dans les membres du groupe et mesure dans laquelle les membres du groupe participent de façon égale aux activités d'entretien), mais cela ne s'est pas traduit par un suivi plus régulier des taux de survie des arbres par rapport aux participants de la structure de paiements linéaires. Ce qui signifie que le mode de paiement par palier n'a pas forcément incité les participants à s'employer à dépasser les marqueurs des seuils ou à ne pas être en deçà. À cela s'ajoute le fait que, en ce qui

concerne le modèle de paiements par palier, l'évaluation n'a relevé aucun « surnombre » d'arbres autour des valeurs seuils, parce que les participants n'aspiraient qu'à dépasser tout juste le nombre seuil d'arbres. Les expériences en laboratoire menées pour essayer de comprendre pourquoi les paiements par palier ne s'avéraient pas plus efficaces que les paiements linéaires ont montré que les premiers peuvent en effet être de puissants instruments incitatifs, mais que l'incertitude autour du dénombrement des arbres (c'est-à-dire l'incapacité à contrôler efficacement le nombre d'arbres vivants à un moment donné) peut avoir amoindri le pouvoir incitatif de la méthode par palier.

## AUTRES DOMAINES D'ÉTUDE : MÉTHODES EFFICACES DE MESURE DU COUVERT VÉGÉTAL ET DES TAUX DE SURVIE DES ARBRES

La collecte de données précises est non seulement nécessaire, mais aussi possible. Pour suivre les progrès de REDD+ de même que les véritables effets des politiques de conservation des forêts, les gouvernements devront probablement développer davantage la capacité à mesurer et surveiller le couvert forestier, notamment à suivre les changements résultant des programmes de conservation et de reboisement. L'incapacité à mesurer précisément les résultats réduit souvent les possibilités de suivre les actions de développement et d'en tirer effectivement des enseignements. Le Burkina Faso, comme de nombreux autres pays exécutant des programmes de reboisement à grande échelle dans les zones arides, n'ont généralement pas de système pour le suivi des pertes d'arbres à l'intérieur des forêts, ou pour consigner, géolocaliser et suivre le taux de survie des arbres plantés durant les campagnes de reboisement pour comprendre quelles sont les conditions favorisant leur viabilité.

Pour essayer de résoudre le problème, le projet a utilisé les images de la flotte de satellites Sentinel de l'Agence spatiale européenne (ASE) pour cartographier le couvert végétal dans certaines forêts classées du Burkina Faso. Ces satellites offrent des images dont la résolution est suffisamment haute pour les besoins d'observation de la Terre. Ils permettent de surveiller les changements des conditions de la surface du sol sur de très larges superficies tous les 10 jours. Les satellites Sentinel accompagnent le programme d'études environnementales Copernicus de l'ASE, qui englobe le suivi de la végétation, des sols, de l'eau et des zones côtières. Ces images et la technologie de traitement connexe sont disponibles à très faible coût, voire sans frais. Ce qui signifie que le Burkina Faso peut dresser une cartographie précise de son couvert forestier grâce à des méthodes extrêmement économiques et efficaces ainsi que faciles à utiliser. Le projet a aussi lancé une initiative d'essai des drones pour la cartographie précise des forêts. Grâce à cette démarche, la précision des images lors de l'établissement des données réelles au sol s'est grandement améliorée.

La cartographie sur le terrain des lieux spécifiques où des arbres ont été plantés dans le cadre d'un programme de

reboisement peut aussi se faire à moindre coût. Avec une formation minimale, les équipes locales ont pu utiliser l'outil d'enquête ESRI Survey123 pour le géoréférencement de 33 000 arbres plantés à divers endroits au titre de contrats de rémunération des services écologiques. Neuf mois plus tard, l'outil de collecte ESRI Collector a été utilisé pour retrouver ces mêmes arbres et noter leur état, pour mesurer avec précision les taux de survie des arbres. Pour rationaliser la surveillance de ces arbres, un corridor forestier virtuel a été créé, permettant aux équipes de vérifier les taux de survie des arbres à l'intérieur d'une bande étroite.

**CONCLUSIONS :** Les taux de survie des arbres peuvent être mieux suivis à l'aide de technologies à faible coût afin d'atteindre les objectifs de restauration des paysages. Des technologies géospatiales ont été utilisées dans ce projet pour contrôler avec précision les taux de survie des arbres replantés la saison suivante. Il est apparu que le taux de survie des arbres replantés se situe entre 30 % et 37 %. En établissant ce qui pourrait être des taux de survie de référence, ce dispositif innovant et peu coûteux offre des possibilités de restauration des paysages importantes, pouvant orienter les politiques nationales et internationales de conservation des forêts et contribuer à définir les priorités à cet égard. L'établissement de taux de référence exacts concernant la survie des zones de reboisement permet de mesurer et quantifier les méthodes de protection des forêts tel que cela n'était pas possible auparavant.

## ÉCLAIRER LA CONCEPTION ET L'EXÉCUTION DU PROJET

Le projet et l'évaluation de ses effets se poursuivant, les résultats finals doivent encore être déterminés. Les principaux enseignements et les mesures correctives possibles sont, cependant, déjà disponibles.

**Comprendre les incitations dans la conception des contrats de rémunération des services écologiques : la rétroinformation sur les taux de survie peut contribuer à améliorer la performance des plans de rémunération par palier.** La meilleure performance des paiements linéaires par rapport aux paiements par palier pourrait tenir à plusieurs facteurs : 1) l'insuffisance de l'information sur les actions nécessaires ou le format des plans de paiement par palier, ou alors la faible compréhension des conditionnalités garanties des paiements ; 2) l'incapacité des communautés à contrôler le nombre d'arbres relevant de leur responsabilité — ce qui signifie qu'il peut s'avérer plus difficile de tirer parti de la coordination dans les paiements par palier lorsque la probabilité d'un dépassement accidentel d'un seuil faible est incertaine, ce qui réduit, par conséquent,

les avantages marginaux attendus des efforts consentis. En fait, les données de laboratoire donnent à penser que les paiements par palier auraient pu être plus efficaces que les paiements linéaires si les participants avaient régulièrement reçu des informations sur les taux de survie, ce qui appelle à envisager des mécanismes de rétroinformation lors des interventions ultérieures ou similaires.

**Transposition à grande échelle et reproduction.** Les contrats de rémunération des services écologiques pourraient être étendus aux autres forêts du Burkina Faso. Au regard de la fréquence élevée et du faible coût des images satellites, la cartographie des forêts pourrait aussi être transposée à grande échelle et reproduite — en fait, les analyses des images télédétektées par Sentinel-2 sont déjà pleinement intégrées dans les opérations de mesure, notification et vérification (MNV) conformément à REDD+ du suivi forestier par l'équipe du projet. Cette initiative faisant partie du projet de préparation de REDD+, les outils préparés et les enseignements tirés sont censés guider la planification efficace de la phase de mise en œuvre de REDD+.

La plantation d'arbres et le suivi du taux de survie constituent une approche novatrice qui devrait être expérimentée dans plusieurs autres contextes pour améliorer la mise en œuvre des activités de reboisement, dans l'optique de meilleurs résultats. Cette démarche gagne en importance, la plupart des pays arides intégrant dans leurs contributions déterminées au niveau national des plans ambitieux de restauration du paysage forestier.

## QUID DE LA SUITE ?

Les conclusions concernant les effets de la rémunération des services écologiques sur la sécurité alimentaire ont été publiées dans un document de travail de la Banque mondiale intitulé *Reducing Hunger with Payments for Environmental Services (PES): Experimental Evidence from Burkina Faso*, et *American Journal of Agricultural Economics*, principal organe d'information dans le domaine, a accepté de le publier. Les conclusions sur les effets des contrats de paiement linéaire et de paiement par palier sur les taux de survie des arbres sont en cours de préparation pour être soumises au printemps dans la série de documents de travail de la Banque mondiale, sous le titre *Incentivizing Conservation in de facto Community-owned Forests*. L'évaluation se poursuit : les données finales ont été recueillies et sont en cours d'analyse, les conclusions devant être finalisées en fin 2020 et l'ensemble des enseignements en 2021-2022. L'équipe d'évaluation devrait aussi présenter sous peu ses conclusions au bureau de pays du Burkina Faso.

L'Initiative pour l'évaluation de l'impact sur le développement (DIME) de la Banque mondiale produit des données et des recherches de haute qualité, pertinentes au plan opérationnel, qui servent à transformer les politiques de développement et aident à réduire l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée. Elle engendre des écosystèmes de données et d'observations conçus sur mesure, propices à la production d'informations crédibles, et recommande des approches politiques propres à optimiser les impacts.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur :  
<http://www.worldbank.org/en/research/dime>  
[www.climateinvestmentfunds.org](http://www.climateinvestmentfunds.org)



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP